

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

VOTATIONS

La fumée règne

3•4•7

Non au RER neuchâtelois à 51%

Non aux rues piétonnes genevoises à 56%

Non à la protection contre la fumée passive à 66%

KEYSTONE

éditorial BENITO PEREZ CRÉDIBILITÉ EN FUMÉE

Le très net rejet hier de l'initiative antifumée marque la fin d'un cycle. Deux ans après le dernier durcissement au niveau fédéral, les deux tiers des Suisses ont souhaité le statu quo, quand bien même des législations plus strictes en vigueur dans huit cantons ont montré leur efficacité. Les poumons de dizaines de milliers de travailleurs des bistrotts attendront des jours meilleurs pour être protégés.

Pour la Ligue pulmonaire suisse et les autres initiants, la défaite est cuisante. A l'exception du petit «oui» genevois, le «non» s'est partout imposé. Dès lors, comment expliquer que des cantons ayant plébiscité des mesures similaires il y a peu les rejettent aujourd'hui, parfois très nettement? Des lois, qui plus est, largement acceptées et appliquées par les populations concernées. Au vu des dizaines de milliers de suffrages envolés, l'argument du fédéralisme paraît insuffisant.

Après être demeurés trop longtemps passifs devant les demandes des non-fumeurs, les Suisses

avaient entrepris, il y a une décennie, de réduire l'emprise des volutes de tabac sur l'espace commun. Un rattrapage brutal, à la mesure du désintérêt manifesté jusque-là. En quelques années, les fumeurs sont passés de rois à parias.

Dans les cantons les plus stricts, l'interdiction de fumer à proximité des bâtiments, voire dans les parcs, les chambres d'hôtel ou les appartements, était évoquée. Des propositions «extrémistes», avaient assuré les initiants, promettant de s'en tenir là en cas de victoire et de rejeter l'initiative en cours de récolte par leur ancien allié Jean Barth, qui prévoit des interdictions aussi en extérieur.

Il est clair que beaucoup de votants ne les ont pas crus et ont tourné casaque. On peut y voir l'effet de la campagne mensongère des opposants mais pas seulement. La vitesse des transformations précédentes a avivé la méfiance, de même que l'hystérie hygiéniste qui sévit dans certains pays pionniers de la lutte anti-tabac.

Si un *backlash* paraît peu probable – les cantons à la pointe paraissant satisfaits de leurs normes –, la défaite de ce week-end risque de geler la situation dans les autres régions, alors même que la loi fédérale est peu satisfaisante.

Comment remonter la pente? D'abord en convainquant fumeurs, et même certains non-fumeurs, que le combat contre la fumée passive n'est pas la croisade moraliste d'une époque en mal de causes nobles mais une simple question de santé publique. Qu'il s'agit de protéger le non-fumeur, non de convertir de force le fumeur.

Les milieux de la prévention gagneraient en crédibilité s'ils ne concentraient pas l'essentiel de leurs efforts à la cigarette et à l'alcool et qu'on les entendait davantage alerter, par exemple, sur les dangers de la pollution automobile ou industrielle. Tiens: pourquoi ne les a-t-on pas vus dans la campagne en faveur des rues piétonnes à Genève?

Un coup d'arrêt à la lutte antitabac

FUMÉE PASSIVE • Deux tiers des Suisses ont rejeté l'initiative de la Ligue pulmonaire. GastroSuisse promet de ne pas s'en prendre aux lois cantonales restrictives adoptées en Suisse romande.

BERTRAND FISCHER

Difficile de croire que deux tiers des Suisses sont accros à la cigarette. Et encore moins qu'autant de citoyens s'en fichent des conséquences de la fumée passive. Pourtant 66% des votants ont rejeté ce week-end l'initiative «Protection contre le tabagisme passif» de la Ligue pulmonaire suisse. Seul le canton de Genève, berceau de la lutte antitabac en Suisse, accepte le texte, mais du bout des lèvres (51,8%).

«Ce n'est pas un non à la lutte contre la fumée passive. C'est le refus de la modification anticipée d'une législation qui porte ses fruits», a commenté hier soir Alain Berset lors de la lecture des résultats. Le Conseil fédéral était opposé au projet. A la fois ministre de la Santé et de la Culture, le Fribourgeois savourait hier une double victoire, en y ajoutant l'acceptation massive de l'arrêté fédéral «Jeunesse & musique».

«Trop précipité»

Peu habitués à un désaveu, les milieux antifumée encaissent le coup. Président de la Fédération suisse des médecins, Jacques de Haller parle d'une «occasion manquée». A ses yeux, un vrai problème de santé publique demeure pour les personnes contraintes de travailler dans des locaux où l'on peut fumer.

Etait-ce le combat de trop? Porte-parole de la Ligue pulmonaire, Grégoire Vittoz veut bien admettre que l'initiative intervenait «un peu précipitamment», puisqu'elle visait à modifier la loi fédérale en vigueur depuis 2010. Dans le domaine de la restauration, il s'agissait d'étendre à toute la Suisse l'interdiction de la fumée dans tous les établissements - certains cantons la tolèrent pour les cafés-restaurants de moins de 80 m² - ainsi que des fumoirs avec service.

A l'exception du Jura, les cantons romands, qui ont adopté les règles les plus strictes, n'avaient aucun changement à attendre de ce vote, quel que soit le résultat. Cela n'a pas empêché Fribourgeois (66,1%) et Valaisans (68,2%) de déposer dans l'urne un refus encore plus déter-



La cigarette garde droit de cité dans les fumoirs et les cafés de moins de 80 mètres carrés. KEYSTONE

miné que la moyenne suisse, sans parler des Jurassiens (71,9%). C'est non aussi à Neuchâtel (64,4%) et dans le canton de Vaud (61,7%).

«Le peuple en a marre»

Le texte était combattu par le camp bourgeois. «Les principes du fédéralisme et de la responsabilité individuelle ont été préservés», se félicite un comité d'opposants. «Comme non-fumeur, je me sens déjà bien protégé», estime ainsi le Valaisan Christophe Darbellay, président du PDC suisse. «On apprend qu'une autre initiative est en préparation. Le peuple en a marre de ces exagérations», ajoute l'UDC fribourgeois Jean-François Rime.

Une nouvelle initiative populaire fédérale a effectivement été

lancée en juin, au grand dam de la Ligue pulmonaire qui s'en est distancée. Emanant d'un groupe d'activistes genevois, elle veut étendre l'interdiction de fumer aux espaces ouverts fréquentés par les malades, les enfants et les personnes âgées. Malgré l'issue du dernier vote, «nous la maintenons d'autant plus, et la récolte de signatures marche très bien», a indiqué hier Jean Barth, le père du nouveau texte.

Dans le camp rose-vert, la déception était grande à l'heure de commenter ce coup d'arrêt dans la lutte antifumée. «C'était peut-être l'élément de trop. En tout cas cette initiative est arrivée trop vite», reconnaît le Genevois Antonio Hodgers. L'écologiste espère que

les opposants ne vont pas saisir l'occasion pour viser un retour en arrière dans les cantons les plus restrictifs.

GastroSuisse rassure

Tous les regards se tournent vers GastroSuisse, qui avait à l'époque mal digéré le tour de vis apporté dans la plupart des cantons romands. Membre du conseil de l'organisation faitière des restaurateurs, le Fribourgeois Tobias Zbinden se montre rassurant: «Nous ne ferons pas la même erreur que la Ligue pulmonaire, donc nous ne demanderons pas de changer une loi fédérale toute récente», promet le trésorier de GastroSuisse, qui dit se satisfaire de la loi fédérale actuelle. I

TROIS QUESTIONS À...

Grégoire Vittoz



La Ligue pulmonaire suisse n'imaginait pas subir une telle défaite avec son initiative antifumée. Son porte-parole, Grégoire Vittoz, accepte le résultat mais en appelle à la vigilance au niveau des cantons.

1. Deux Suisses sur trois ont rejeté votre initiative. C'est un échec cuisant...

Le respect du fédéralisme est un argument qui a porté. En Suisse romande, les opposants ont savamment orchestré et entretenu la confusion selon laquelle il y aurait eu des risques de changement si l'initiative était acceptée. Ce qui était faux, à l'exception du Jura. Dans le doute, beaucoup de Romands ont dit non. J'interprète donc ce vote comme l'envie du statu quo, qui remporte une grande adhésion.

2. Faut-il y voir un signe de lassitude de la population, un message vous signifiant qu'on en a déjà fait assez?

Ce n'est pas ma lecture du résultat. Partout où le peuple s'est prononcé au niveau cantonal, les scores ont été assez massivement en faveur d'une protection contre le tabagisme passif. J'en déduis que les gens préfèrent voir cette question réglée à l'échelon des cantons.

3. Vous allez donc vous contenter de la loi fédérale actuelle?

Oui, nous acceptons la décision du peuple. La loi fédérale de 2010 nous convient à 90%. Elle a apporté d'immenses progrès. Avant cela, il n'y avait aucune protection contre la fumée passive sur le lieu de travail, c'était au bon vouloir de l'employeur. Mais cette loi laisse hélas des trous dans le domaine de la restauration. Maintenant, nous allons rester vigilants. S'il y a des tentatives de revenir en arrière, il n'est pas exclu que nous devions remonter au front, mais dans les cantons.

PROPOS RECUEILLIS PAR BF

CANTONS	ARRÊTÉ SUR LA FORMATION MUSICALE		INITIATIVE «SÉCURITÉ DU LOGEMENT»		INITIATIVE CONTRE LE TABAGISME		Participation %
	Oui %	Non %	Oui %	Non %	Oui %	Non %	
Zurich	74,30	25,70	47,94	52,06	32,92	67,08	43,70
Berne	71,50	28,50	41,27	58,73	30,31	69,69	40,50
Lucerne	70,52	29,48	49,00	51,00	30,84	69,16	44,96
Uri	57,02	42,98	48,04	51,96	22,15	77,85	37,00
Schwytz	55,86	44,14	52,02	47,98	25,02	74,98	47,00
Obwald	62,13	37,87	45,49	54,51	27,94	72,06	46,00
Nidwald	56,85	43,15	48,53	51,47	27,55	72,45	47,64
Glaris	65,35	34,65	55,36	44,64	34,94	65,06	35,10
Zoug	70,98	29,02	47,23	52,77	30,42	69,58	48,97
Fribourg	72,61	27,39	43,46	56,54	33,90	66,10	36,45
Soleure	74,19	25,81	52,14	47,86	28,97	71,03	40,69
Bâle-Ville	81,56	18,44	36,16	63,84	41,60	58,40	47,43
Bâle-Campagne	75,70	24,30	49,44	50,56	39,44	60,56	38,28
Schaffhouse	69,24	30,76	55,86	44,14	28,93	71,07	61,40
Appenzell AR	62,63	37,37	51,02	48,98	31,47	68,53	46,50
Appenzell AI	57,24	42,76	44,91	55,09	23,75	76,25	37,70
Saint-Gall	67,34	32,66	51,71	48,29	32,29	67,71	46,80
Grisons	72,97	27,03	47,68	52,32	31,02	68,98	35,43
Argovie	74,53	25,47	54,85	45,15	29,84	70,16	39,65
Thurgovie	68,93	31,07	53,66	46,34	32,97	67,03	54,00
Tessin	75,83	24,17	51,81	48,19	49,06	50,94	41,87
Vaud	75,43	24,57	35,89	64,11	38,33	61,67	39,29
Valais	69,74	30,26	45,11	54,89	31,80	68,20	42,81
Neuchâtel	75,94	24,06	48,16	51,84	35,62	64,38	55,84
Genève	82,47	17,53	52,72	47,28	51,76	48,24	43,80
Jura	75,40	24,60	42,13	57,87	28,09	71,91	34,37
TOTAUX	72,68	27,32	47,39	52,61	34,02	65,98	42,23

RETRAITÉS PROPRIÉTAIRES

La valeur locative est sur la sellette

Il n'y aura pas de coup de pouce fiscal aux propriétaires seniors. L'initiative populaire «Sécurité du logement à la retraite» proposant une exonération de la valeur locative a été rejetée hier par 52,6% des voix et la majorité des cantons. Ce score serré pourrait relancer une réforme globale de la valeur locative.

Près de 1,014 million de votants ont glissé un oui dans l'urne. Le camp du non a réuni un peu plus de 1,125 million de personnes. Les Suisses se sont montrés divisés. Chez les opposants, Vaud a mené la fronde avec 64,1% des voix, devant Bâle-Ville (63,8%). Dans le camp des supporters, Schaffhouse arrive en tête, mais avec seulement 55,9% de voix. Les cantons romands ont tous dit non à l'exception de Genève. Après les Vaudois arrivent les Jurassiens (57,9%), les Fribourgeois (56,5%), les Valaisans (54,9%), les Bernois (52,6%) et les Neuchâtelois (51,8%).

Ce verdict empêche les retraités d'être exonérés de l'impôt sur la valeur locative, valeur théorique de l'habitation définie par le fisc. L'initiative aurait privé les aînés ayant fait ce choix de déductions de leur dette hypothécaire, mais pas de tous les allègements.

Malgré le rejet de l'initiative, qui marque la troisième défaite consécutive



Trois objets de votation, trois victoires: le Conseil fédéral (avec Alain Berset et Eveline Widmer-Schlumpf) a vécu un bon dimanche. KEYSTONE

cette année du lobby immobilier, la question de la valeur locative pourrait bien rester d'actualité. Devant le résultat serré, partisans et opposants au texte appellent à une réforme complète du système.

L'impôt sur la valeur locative est mal accepté par la population. Les gens ne comprennent pas pourquoi ils sont taxés sur un revenu fictif, souligne la conseillère nationale Hildegard Fässler (ps/SG) et membre du comité du non. Le conseiller

PARTICIPATION MOYENNE

Les urnes n'ont pas attiré la foule des grands jours hier. Avec 42,2%, la participation s'inscrit dans la moyenne helvétique. C'est quand même mieux qu'en juin dernier, lorsque le scrutin portant notamment sur les réseaux de soin avait drainé à peine plus de 38% de votants. ATS

national Hans Egloff (udc/ZH), président de l'Association suisse des propriétaires fonciers, souhaite discuter avec les opposants d'une éventuelle intervention commune au parlement.

La Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF) est elle aussi prête à discuter d'une réforme, indique son président Christian Wanner. Mais celui-ci exclut d'agir dans la précipitation. Et à ses yeux, la question de la valeur locative n'est pas prioritaire. ATS